Nro. 20.

BULLETIN
de la Confédération
DU ROYAUME DE POLOGNE.

1812.

Varsovie, *le* 16. *Août*, 1812.

Le 12. du courant, on a introduit à la Séance du Conseil général, la Députation de la société Royale d'agriculture, qui a présenté l'adhésion suivante:

„La société d'agriculture formée dans un temps où le premier noeud du bien particulier se rattachoit au bien public, et au moment où l'espoir renaissoit dans les coeurs de ceux qui composoient jadis la même patrie; cette société honorée par la sanction du meilleur des Princes, s'est proposé le bonheur de la nation pour but de ses travaux."

La société a pris sur elle des devoirs bien chers à tous les coeurs patriotiques, devoirs qui consistent à développer et à donner une bonne direction à

l'industrie nationale, cette source des richesses, de la félicité et de la morael publiques. Elle est l'aiguillon du génie, de la civilisation et de cette industrie, qui sembloit abandonnée dans notre pays bouleversé par de longs malheurs.

„ Le but auquel tend la nation confédérée donne aux travaux de la société d'agriculture, une carrière bien plus vaste; elle se propose d'y mettre encore plus d'ardeur et d'activité; car, comme l'amour du pays a donné naissance à cette association, de même l'amour de la patrie l'engage à accéder à un lien si louable, et elle jure de lui sacrifier tout ce qui est en son pouvoir.

(Suivent les signatures.)

M. Stawiski prononça à cette occasion le discours suivant:

Messieurs!

„ Quel coup-d'oeil attendrissant, que de voir à la voix de l'amour de la patrie, se réunir en un seul corps, ces parties dispersées d'une même nation! de les voir animées d'une nouvelle vie! Quel exemple illustre et mémorable pour les générations à venir, que le spectacle que présentent tous les Polonois pénétrés d'un même esprit de concorde, se tendant de toutes parts une main fraternelle, et formant le lien de la Confédération, pour relever leur patrie, ou pour périr avec elle."

„ Quand tous se réunissent vers un même point, qui identifie toutes les volontés et toutes les forces, la société Royale d'agriculture vient aussi y déposer ses voeux, dont nous avons l'hónneur d'être les interprètes.

„ En déclarant adhérer à un lien aussi sacré, la société d'agriculture vous adresse aujourd'hui la parole au nom de tous les cultivateurs de la Pologne. — Qui plus qu'eux peut trouver de puissants motifs pour y accéder? qui peut être pénétré d'une plus grande ardeur que celle qui les anime aujourd'hui? A l'époque malheureuse, où nos voisins malveillans et envieux s'opposoient à l'amélioration de l'administration intérieure; où l'on ne pouvoit parvenir à rendre au peuple les droits que la justice et la civilisation du siécle leur accordoient; c'est alors que l'intérêt bien entendu de l'agriculture a fait gouter à à ce même peuple, tous les fruits de la doucenr innée aux Polonois, et les ré-

glemens paternels qui, dans ces momens de trouble, suppléoient au manque d'institutions libérales."

Cette douceur de caractère attestée par l'histoire, dans tout ce qui a rapport à la tolérance et aux changemens politiques de la Pologne, s'est surtout montrée dans un beau jour, dans la maniere dont les nobles traitoient leurs paysans. Les abus de pouvoir, ces abus qui dans d'autres pays, malgré un grand nombre de loix répressives, avoient souvent porté au désespoir les opprimés, ces abus, dis-je, étoient rares. — Le laboureur a vu dans son seigneur, un pere qui le soutenoit dans la détresse. Partout aussi le laboureur a donné des preuves non équivoques d'attachement à son maître; d'un attachement inconnu ailleurs, et qu'il transmettoit à ses descendans."

„Et lorsque la nation eut recouvert pour un moment son indépendance, elle s'est efforcée en premier lieu de rendre au peuple les droits que sa civilisation et les circonstances permettoient de lui accorder. Alors nos ennemis ont arrêté cet élan honorable, qui tendoit au bien-être général: nos loix, et notre existence politique ont disparu ensemble. Vingt ans se sont écoulés depuis que le Polonois travaille au recouvrement de sa patrie. Il a tant souffert pour atteindre ce but, quoique le premier de ses desseins eut été de partager avec le peuple, les droits dont il jouissoit seul autrefois! — Et lorsque dans d'autres pays on faisoit couler le sang, pour retenir le peuple dans l'esclavage, la noblesse polonoise combattoit pour recouvrer sa patrie, et pour y rendre le peuple heureux."

„Par l'effet des nouvelles institutions, l'union intime de tous les coeurs et de toutes les forces, saura obliger les ennemis du pays, à respecter notre indépendance."

„Nos Confédérations ont toujours été redoutables aux desseins malveillans du déhors et de l'intérieur, et malgré les abus auxquels elles donnoient lieu, elles étoient pourtant toujours notre seul moyen de salut, dans les crises de notre foible gouvernement; c'est à elles enfin que nous devons la conservation de l'esprit guerrier qui nous anime."

„Le lien qui nous réunit aujourd'hui est plus fort, plus resserré que tous ceux qui ont existé avant lui; il présente à l'ennemi, la masse redoutable de la nation prête à tout oser, sous l'égide du héros des siécles. Puissions-nous savoir conserver et apprécier dignement cet esprit national, que nous avons montré aujourd'hui dans toute sa splendeur et dans toute sa force! l'expérience

nous apprend, et la situation du pays nous indique, que c'est par cet esprit seul que nous saurons recouvrer notre existence, et la conserver à jamais."

Le 30. Juillet de l'année courante, a eu lieu la Diétine du district de Blonie, sous la présidence de M. Toczyski, Nonce de cet endroit: voici l'acte d'adhésion des citoyens de ce lieu:

Fait à Blonie, Chef-lieu du district, le 30. Juillet, 1812.

„Nous soussignés, citoyens du district de Blonie, nous étant rassemblés aujourd'hui sous la présidence de M. Toczyski, en vertu de la circulaire du Conseil général de la Confédération, qui convoque les Diétines, dans le but de nous réunir à la Confédération du Royaume; nous transmettons par le présent acte, les sentimens dont nous sommes pénétrés, et que nous ne saurions exprimer."

„Depuis quatre semaines, la renommée du grand ouvrage de la renaissance de la patrie étoit parvenue jusqu'à nous: ne voulant pas nous laisser dévancer par personne, dans l'amour de la patrie, nous attendions avec impatience le moment, qui devoit nous mettre à même d'épancher nos sentimens de joie et de reconnoissance, dans un acte solemnel d'adhésion."

„Ce moment tant desiré est enfin arrivé; les soussignés l'ont saisi avec empressement, pour déclarer en face du ciel, que le même esprit qui animoit les auteurs de ce lien honorable, remplit nos coeurs aujourd'hui. Personne ne saura nous surpasser en zèle et dévoûment pour cette cause sacrée. — Animés d'une pure et noble ardeur, nous promettons de soutenir et de remplir tous les voeux et les desseins de la Confédération générale, et nous signons avec enthousiasme, le présent acte de notre adhésion."

(Suivent les signatures.)

La Diétine du district de Stanisławów s'est passée dans les mêmes formes, sous la présidence de M. Jean Łubieński, Nonce de ce district, et a fait l'adhésion suivante.

„Nous citoyens nobles du district de Stanisławów, assemblés en Diétine, le 3. Août, 1812. sous la présidence de M. Jean Łubieński, nous déclarons en face du ciel et de la terre, qu'étant parvenus à ce moment desiré, dans lequel nous voyons notre patrie régénérée, nous réunissons toutes nos forces, pour atteindre au but qu'elle se propose, et nous ne rallentirons nos efforts, qu'au moment où notre terre ne sera plus souillée par les pas sacrileges de nos ennemis. Nous défendrons au prix de notre sang et de nos biens, cette Pologne qui nous est encore plus chere par les sacrifices qu'elle a faits; et si même le sort envieux vouloit nous éprouver, nous ne dérogerons pas à notre amour filial pour la patrie, et nous chercherons au contraire une occasion propice, pour montrer ce que nous lui devons, et de quels sentimens nous sommes pénétrés pour elle."

„Nous accédons à l'acte de la Confédération générale, formé à la Diéte de Varsovie, le 28. Juin, 1812. en nous rattachant à la Ste. Religion de nos peres, et en nous soumettant à l'autorité du trône et aux loix nationales."

„Nous y accédons en renouvellant le serment de fidélité fait à notre Monarque, qui par ses grandes vertus, et par sa bonté naturelle, a su l'affermir à jamais dans nos coeurs, et fortifier l'amour que lui portent ses sujets; et comme heureusement la Diétine du district de Stanisławów, se tient le jour de la fête de S. M. le Roi, nous adressons au ciel les voeux de: *vive la Patrie! vive le Roi!*

„Nous accédons à la Confédération générale, en jurant une reconnoissance éternelle pour le héros du siècle, qui à avoué devant le monde, qu'il nous aime et qu'il nous estime; qui joint au plus grand bienfait que nous ayons pu desirer, ce témoignage devant le quel disparoissent tous les outrages, dont nos oppresseurs nous ont abreuvés." — Fait à Okuniewo, le 3 Août, 1812.

M. Turski, Maréchal de la Diétine du district de Sieradz, tenue le 3. Août, 1812. a fait son rapport au Conseil général touchant cette assemblée, et envoyé l'adhésion suivante:

Fait au Chef-lieu de Sieradie, le 3. Août, 1812. en préence de M. Xavier Turski, Maréchal du district, Chevalier de l'ordre de St. Stanislas, Suppléant de M. Ignace Bleszyński, Nonce de Sieradz, Chevalier des ordres de Pologne, absent pour cause de maladie; et en celle des deux Assesseurs, MM. P. Zbierszchowski, et Grodzicki, Président du Conseil du district:

„Nous soussignés, citoyens nobles du district de Sieradz, dans le Département de Kalisz, assemblés en Diétine, le jour désigné par la circulaire du Conseil général de la Confédération; comme il se présente dans ce moment si desiré, une nouvelle occasion de montrer à la face du monde, notre zèle et notre attachement à la patrie; sentiments qui nous ont fait gagner l'estime des autres nations, et au moyen desquels nous avons jetté la terreur parmi nos oppresseurs; nons nous empressons avec l'ardeur dont nous avons donné des preuves dans nos changemens de sort, d'accéder à cette union sacrée. C'est à cette fin que nous signons le présent acte."

Les citoyens du district de Wyszogrod, rassemblés en Dietine, le 6. du mois courant, sous la présidence de M. F. Lasocki, suppléant de M. Karnkowski, Nonce de ce district, ont accédé à la Confédération générale du Royaume de Pologne, dans le plus grand ordre, et avec le zèle inné à toute la nation Polonaise.

L'assemblée communale des districts de Sieradz et de Szadków, a eu lieu à Sieradz, le 30. Juillet de l'année courante sous la direction de M. l'Abbé Wieczorkowicz, Député de ces districts. — Son adhésion est conçue en ces termes.

„En vertu de la circulaire du Conseil général de la Confédération, les citoyens des communes des districts de Sieradz et de Szadków, rassemblés en Diétine, en présence de MM. l'Abbé L. Wieczorkowicz, Chanoine de la Collégiale de Sieradz, Député de ces districts à la Diéte de Varsovie, comme Président de cette assemblée, André Swołyński, citoyen de la ville de Sieradz,

et Antoine Łubkowski, Procureur du district; pénétrés de la grandenr de l'oeuvre de la Confédération générale, accédent unanimement au lien sacré de cette Confédération, formée le 28. du courant, et promulguée à la séance de la Diéte de Varsovie; et ils déclarent devant toute la nation, que rien ne saura les détourner de ce lien sacré, et que les plus grands obstacles, les plus grands malheurs et la mort même ne sauroient ébranler leur constance intrépide."

Les citoyens de cette assemblée ont fait une proposition concernant le bien commun de la nation.

M. Grabieński, Maréchal de la Diétine du district d'Odolanów, a fait savoir que les citoyens de ce district rassemblés en Diétine, le 30. Juillet, de l'anne courante, ont accédé avec le plus grand enthousiasme à la Confédération générale. Quelques uns d'entre eux portés pour le bien de la nation, ont transmis leurs propositions particulieres tendantes à ce but.

Les nombreux citoyens des communes des districts de Brześć et de Kowal, rassemblés en Diétine, le 30. Juillet, sous la direction de M. Mathieu Gładyszewski, ont accédé à l'acte de la Confédération générale, et ont tenu leur assemblée avec un zèle et un ordre exemplaires.

M. Slaski, Nonce et Maréchal du district de Chełm, a fait un rapport au conseil général, du zele et de l'enthousiasme avec lesquels les citoyens de ce district, rassemblés en Diétine, le 30. Juillet, ont accédé à l'acte de la Confédération générale, et avec lesquels ils ont confirmé leurs adhésions, par leurs propres signatures.

L'assemblée communale des districts de Bromberg et de Chelm, convoquée dans le but d'accéder à la Confédération générale, a été tenue le 25. Juillet, dans la ville Départamentale de Bromberg, sous la direction de M. Löve, Député et Président. Nos seulement les citoyens presents à cette assemblée ont fait leur adhésion à la Confédération générale, mais encore ceux qui ne pouvoient pas y assister, en ont envoyé de particuliéres.

(Suivent 78. adhésions particulieres envoyées de divers endroits à la Confédération générale.)
